

Exécution des marchés publics : s'assurer du bon déroulement

Marchés publics : suivre les étapes de réalisation

Code
600626

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 120 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Collaborateurs des services juridiques - Commerciaux et Personnels administratifs en charge du suivi des marchés publics - Juristes

PRÉ-REQUIS

Avoir connaissance au préalable des textes sur les marchés publics ou avoir suivi les formations :

🔗 [Marché public de travaux : exécution du marché et maîtrise du nouveau CCAG-Travaux \(12485\)](#)

🔗 [Droit des marchés publics : les fondamentaux \(600013\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Solutions opérationnelles pour faire face aux difficultés rencontrées dans la pratique des participants

Formation intégrant les évolutions issues du Code de la commande publique

Formateur avocat spécialiste en droit public et expert en marchés publics

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-

Objectifs pédagogiques

- Se conformer aux conditions d'exécution des marchés publics
- Identifier les obligations à la charge des parties dans le cadre de l'exécution d'un marché public
- Sécuriser les modifications en cours d'exécution des marchés publics
- Obtenir le règlement de sa prestation
- Achever le marché

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Se conformer aux conditions d'exécution des marchés publics

Rappeler le contexte juridique de l'exécution des marchés publics

- Le cadre légal
- Les principes
- Quiz interactif : évaluer son niveau de maîtrise des règles d'exécution des marchés publics

Se repérer dans les textes

- Code de la commande publique
- CCAG
- Brainstorming sur les textes existants et utilisés au quotidien

Identifier les obligations à la charge des parties dans le cadre de l'exécution d'un marché public

Déterminer l'étendue des compétences du maître d'ouvrage

même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Direction
- Contrôle
- Sanction
- Modification
- Résiliation
- Brainstorming sur la connaissance des compétences du maître d'ouvrage

Définir les droits du titulaire du marché

- Réserves
- Interruptions
- Résiliation
- Compensations financières
- Cas pratique : étude d'un formulaire sur les pénalités

Sécuriser les modifications en cours d'exécution des marchés publics

Traiter les incidents d'exécution

- Prestations non prévues ou non conformes
- Augmentation des coûts
- Retards
- Retour d'expériences sur les incidents d'exécution de chacun des stagiaires

Examiner la typologie des modifications possibles

- Cas fréquents
- Cas exceptionnels
- Etude de cas à partir d'un cas d'augmentation du montant des travaux à réaliser, les participants mettent en oeuvre les modalités formelles et indemnitaires prévues dans le CCAG Travaux

Obtenir le règlement de sa prestation

Analyser les notions de prix dans les marchés publics

- Calcul et paiement des avances et acomptes
- Régime des garanties et sûretés
- Brainstorming sur les notions de prix

Distinguer les étapes du paiement

- Délais de paiement et suspension de délais
- Intérêts moratoires, modalités et limites
- Paiement des sous-traitants
- Atelier « Mise en situation »
- Que faire lorsqu'on n'obtient pas le règlement de sa prestation ?
- Quels sont les recours ?
- Quelle est leur efficacité ?

Achever le marché

Contrôler le service fait

- Opérations de vérification, réception et garanties prévues dans les CCAG
- Focus sur les garanties prévues dans les CCAG

Vérifier la conformité des garanties

- Garanties contractuelles et post-contractuelles : obligations de parfait achèvement, de bon fonctionnement, garantie décennale
- Recueil de bonnes pratiques : les points clés pour s'assurer du bon déroulement du marché

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 24 Sep. 2026
- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

A DISTANCE

- 24 Sep. 2026
- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

BORDEAUX

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

CHAMBERY

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

GRENOBLE

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

LILLE

- 24 Sep. 2026
- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

LYON

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

MARSEILLE

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

NANTES

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

NICE

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

NIORT

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

PAU

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

RENNES

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

ROUEN

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

STRASBOURG

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

TOULOUSE

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

TOURS

- 22 Oct. 2026
- 19 Nov. 2026
- 17 Déc. 2026

